

# Comment savoir si l'on est fait pour devenir son propre patron

**TEST** Tenter l'aventure mais ne pas se lancer sans filet.

Plusieurs dispositifs permettent à l'apprenti patron d'assurer ses arrières.

PAR LUCILE CHEVALIER

**MALGRÉ LA CRISE** sanitaire, les confinements, les incertitudes, nombreux sont les aspirants à la création d'entreprise. Certains ont la fibre pour cela, d'autres y trouvent une issue de secours dans cette conjoncture sinistrée.

En 2020, 848 164 sociétés ont été créées, selon l'Insee, contre 815 257 l'année précédente. Pas si simple, cependant, de se lancer. Pour ne pas prendre un risque inconsidéré, voici quelques astuces qui permettent de tester son concept, le marché et même la vie de chef d'entreprise avant d'y aller pour de bon.

## 1 Eprouver son projet

« Pour devenir chef d'entreprise, il faut une certaine maturité et de bons réflexes. Cela s'apprend, se prépare. Il existe en France de nombreuses structures qui accompagnent les porteurs de projet et les aident à faire mûrir leur concept », souligne Laurent Mabire, chef de projet entrepreneur au sein de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) Paris Ile-de-France.

Au cluster Silver Valley, réseau d'entreprises spécialisées dans le marché des seniors, tous les jeunes adhérents commencent par tester leur idée de produit ou de service auprès de bénévoles âgés de 60 à 90 ans. « Ces concept crashes permettent d'ajuster le projet, ou mé-



Les couveuses, incubateurs et accélérateurs aident à construire un business plan, convaincre les banquiers, gérer la trésorerie.

me de l'abandonner s'il ne correspond pas aux besoins des futurs clients », explique Nicolas Menet, directeur général de Silver Valley.

Les couveuses, incubateurs et accélérateurs offrent ce même type de services. Des experts spécialisés sur un marché questionnent les futurs dirigeants et les poussent dans leurs retranchements : à quels besoins répondez-vous ? Qu'apportez-vous par rapport à vos concurrents ? D'autres intervenants, chacun

spécialisé dans sa branche, leur apprennent à construire un business plan, à convaincre les banquiers, à gérer leur trésorerie ou encore à concevoir un site de ventes en ligne.

Pour adhérer à une couveuse, nul besoin d'un numéro de Siret. Contrairement aux incubateurs et accélérateurs, elles accueillent les porteurs de projet n'ayant pas encore de structure juridique. Les accélérateurs préparent, eux, intensivement au métier de chef d'entreprise sur une

courte période. Le programme Start Entrepreneurs, de la CCI Paris Ile-de-France, dure ainsi cinq mois à raison de deux ou trois jours d'ateliers et entretiens mensuels.

## 2 Sonder son marché sans frais

Un salarié, en quelques clics sur le site de l'Urssaf, peut créer sa microentreprise. Il y déclare chaque mois ou chaque trimestre son chiffre d'affaires. S'il ne gagne rien, il ne paie rien : ni taxes, ni charges.

« Ce régime permet de tester son marché et de se construire une clientèle, tout en restant salarié », explique encore Laurent Mabire. Il est toutefois soumis à des plafonds : de 72 500 € de chiffre d'affaires annuel, pour les prestations de services, à 176 200 € annuels pour une activité commerciale.

## 3 Essayer la casquette de dirigeant

Jérôme Tarting, président de Karburan, spécialisé dans le

portage salarial, a lancé fin 2020 la « location d'entreprise ». « On loue tout... sauf des bureaux », explique-t-il.

Karburan a enregistré auprès du greffe 200 sociétés par actions simplifiée unipersonnelle (SASU). Des coquilles vides qui cherchent des occupants pour trois mois renouvelables. Moyennant un loyer de 350 à 800 € hors taxe, le locataire démarre clés en main et sous 48 heures son activité professionnelle.

« Il se concentre sur son travail, nous nous occupons du reste : ouverture d'un compte bancaire professionnel, contrat d'assurance, relations avec l'administration fiscale, outils pour gérer la trésorerie et établir des factures », déroule Jérôme Tarting. Cette location s'adresse uniquement aux activités relevant de la prestation de service intellectuel (création d'un blog, formation, conseil aux entreprises, etc.).

Le locataire facture sans limite de montant (contrairement à la microentreprise) et peut faire appel à des sous-traitants. Il se paie grâce aux dividendes qu'il peut générer et se fait rembourser les frais professionnels.

Toutefois, il ne peut ni embaucher, ni avoir le statut de dirigeant salarié. Si l'essai s'avère concluant, le locataire peut ensuite devenir propriétaire de son affaire. Pour cela, il rachète à Karburan pour un euro symbolique la SASU créée par ses soins. ■

# Un site qui aide les PME industrielles à recruter

**CONNEXION** Lancé par le Groupe des industries métallurgiques, il aide offres et demandes d'emploi à mieux se rencontrer.

PAR JACQUES PONCET

**APRÈS L'ARGENT** magique, l'emploi magique grâce au site [www.lindustrie-recrute.fr](http://www.lindustrie-recrute.fr) ? Car la première préoccupation des PME industrielles de la métallurgie aujourd'hui, c'est bien de trouver les bonnes compétences pour se développer. Or, 44 % d'entre elles déclarent avoir des difficultés à recruter, selon l'Insee. Du jamais-vu depuis dix ans... Au total, plus de 250 000 recrutements par an sont pourtant

nécessaires, dans les métiers traditionnels comme dans les nouveaux emplois issus de la double transition numérique et énergétique.

Et la crise sanitaire ? Yves Laqueille, directeur général du Groupe des industries métallurgiques (GIM), reconnaît qu'elle impacte fortement le secteur automobile et aéronautique, tout en affichant un optimisme à toute épreuve compte tenu des 42 000 PME de la métallurgie qui représentent toujours un gisement d'emplois potentiels.

« Nous proposons plus de 10 000 CV et 8 000 offres d'emploi accessibles instantanément, grâce à notre technologie de matching », explique-t-il. En clair, des offres sur mesure qui rencontrent des spécialités très demandées par les métallos.

## « Un vivier incroyable de talents »

« Les employeurs trouvent sur le site un vivier incroyable de talents. En plus, toutes ces offres sont régionalisées pour répondre au plus près et quo-

tidienement aux besoins », poursuit Yves Laqueille. « Tous ces services sont gratuits, pour les patrons adhérents, comme pour les candidats ». Ainsi, sur le site [lindustrie-recrute.fr](http://lindustrie-recrute.fr), un dirigeant de PME trouvera le mécanicien qu'il cherche depuis des mois (créateur d'ensembles automatisés et miniaturisés), ou encore un intégrateur robotique ou un ingénieur en nanotechnologie (l'infiniment petit)...

C'est encore sur ce site que le candidat repérera d'un seul

clic les entreprises qui recrutent dans sa spécialité et dans sa région, comme la société Matière, connue dans le monde entier pour ses ponts à poutres et à haubans, ou qu'il pourra écouter des interviews de DRH présentant leur entreprise. Autre service proposé, le prêt de main-d'œuvre, « qui démarre doucement, avec 300 salariés volontaires seulement », reconnaît Yves Laqueille. Un échange de compétences qui permet en tout cas d'éviter le chômage partiel. ■



On dénombre en France 42 000 PME de la métallurgie.